



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON
DU MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, Adjoint.

Bernard LECOCQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Bernard LÉTUVÉ ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, Conseillers.

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY

Compte-rendu de la séance du Mercredi 05 Décembre 2018 :

Il est distribué en début de séance. Les observations éventuelles qu'il soulèverait seront abordées lors du prochain conseil.



1) **LOTISSEMENT DU LARRIS
VERSEMENT DE SON INDEMNITÉ AU LOCATAIRE**

Dans le cas général, les notaires retiennent le montant de l'indemnité, sur le prix versé au vendeur.

Dans le cas d'un terrain vendu par une Commune, cette compensation ne peut intervenir. Le prix de vente doit être intégralement perçu. Et pour être versée l'indemnité doit être budgétée.

Le notaire a établi ainsi le montant de l'indemnité :

↳ 2,7148 hectares x 7 986,00 € = 21 680,39 €. Les frais à la charge de la Commune sont de 573,64 €.

Accord unanime du conseil municipal,

2) **CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE SUR LE LARRIS**

Jean-Claude GIRET conteste l'estimation financière qu'en a établi Robert JOYOT, soit pour les seuls coûts de construction : 580 m² x 2 150 € HT = 1 250 000 € HT. Il faudrait y rajouter des renforcements de voirie et de réseaux conséquents.

Jean-Claude GIRET demande qu'un chiffrage soit établi par un architecte, Gérard SOUFFLET, Olivier WAUTERS, Élodie THÉRY et Claudine LEFEBVRE le suivent dans cette proposition. Ce chiffrage serait précédé par l'établissement de plans. Opération lourde et longue. Robert JOYOT la refoule.

Robert JOYOT expose que l'extension de l'école sur le Bouloir est prévue depuis 2009, qu'elle a été la raison de l'établissement du P.L.U. entre 2009 et 2013. Ce projet a été réactivé depuis plus d'un an.

Robert JOYOT imagine mal une école isolée sur le Larris, et séparée du village. Il ne voit pas mieux l'utilisation des bâtiments délaissés. Et il réitère qu'il s'en tiendra à l'aménagement de l'école actuelle, et à son extension sur le Bouloir

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

1. **Stops / Ralentisseurs à PIERREPONT**

Cette question sera examinée ultérieurement.

2. Jean-Claude GIRET regrette qu'un cahier de doléances n'ait pas été ouvert à la Mairie.

Date présumée du prochain conseil municipal. : JEUDI 17 JANVIER 2019 à 20 H 30